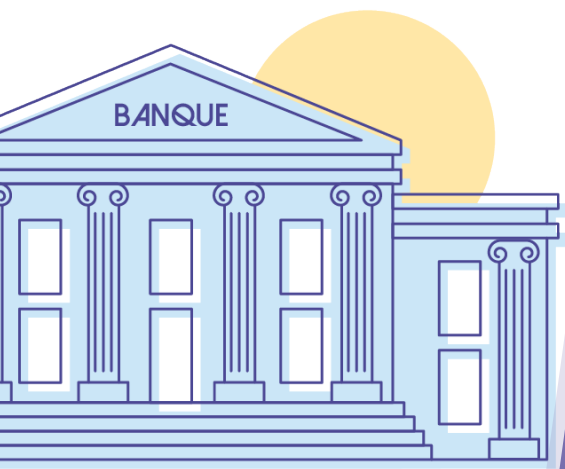


GÉNÉRAL

Secteur banques-assurances : quels sont les risques et les populations concernées ?

Le secteur « banque-assurances » (surtout la banque de détail) est confronté à des mutations qui impactent les conditions de travail, augmentant les risques de conduites addictives.

Cette fiche vous aidera à identifier les risques et les facteurs aggravants les plus fréquents sur le secteur.



Nos sources

- [Fédération bancaire française](#)
- [Observatoire des métiers de la banque](#)
- [Les professionnels de la banque : le cas des chargés de clientèle](#)
- [Banque de France](#)
- [Anact](#)
- [Ministère du Travail \(Dares\)](#)
- [Santé publique France](#)
- [Excessive trading, a gambling disorder in its own right?](#)

Considéré comme l'un des premiers employeurs du secteur privé en France, le milieu bancaire est un environnement très concurrentiel qui traverse une révolution technologique demandant une adaptabilité constante de la part de ses travailleurs.

Peu de données spécifiques au secteur concernant la consommation de substances psychoactives et les conduites addictives sont disponibles en France. Mais ces mutations exposent ceux travaillant dans les structures bancaires à une charge mentale accrue et à des risques susceptibles de favoriser les conduites addictives.

RISQUES ET POPULATIONS À RISQUES

Quels métiers et personnes sont concernées ?

Le secteur se caractérise par **une part importante de femmes (57%)** dont le taux de représentation dans l'encadrement augmente (49% en 2020 soit 4 points de plus depuis 2012) sachant que la moyenne d'âge est de 42.3 ans pour les deux sexes, jeunes et séniors.

Alcool



Les données de la cohorte Constances montrent que **les consommations d'alcool existent dans toutes les catégories socio-professionnelles**. La proportion de buveurs quotidiens dans le secteur (7% d'hommes et 3% de femmes) ne se distingue pas de manière significative des actifs (2,8% de la population générale dont 7% d'hommes).

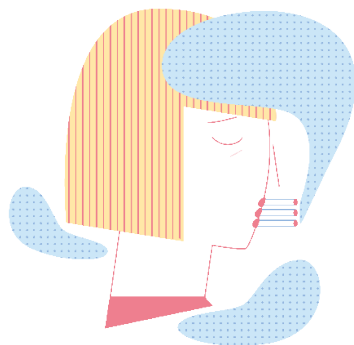
Chez les cadres du secteur en revanche, **16% des hommes et 10% des femmes ont un usage dangereux** en raison d'une consommation au-dessus des repères à risque (10 verres par semaine, 2 verres par jour). **Les femmes au statut socio-professionnel élevé sont soumises à beaucoup plus de risques que les hommes.**



Tabac



Selon le **Baromètre Santé publique France**, au sein du secteur « activités financières et d'assurance », **la proportion de fumeurs de tabac quotidien** (25% des hommes et des femmes) **ne se distingue pas de manière significative** des actifs, et ce quel que soit le sexe (32% des hommes et 26,5% pour les femmes).



Les femmes cadres

sont

soumises à **plus de risques**

que les hommes

Source : [Cohorte Constances](#)

LES FACTEURS DE RISQUES

Quels sont les points de vigilance ?

A ce jour, il n'existe pas d'enquête de prévalence d'usage de substances psychoactives spécifique au secteur. Néanmoins, **un certain nombre de facteurs de risque professionnels** identifiés peuvent favoriser les conduites addictives.

Risques sociaux-professionnels



Les risques psychosociaux sont décrits et étudiés dans ce secteur depuis plusieurs années. **Ils tendent à augmenter avec les transformations en cours.**

Les facteurs d'exposition professionnels favorisant **le stress, la souffrance psychologique et l'épuisement** sont susceptibles d'entraîner des conduites addictives et de générer des conduites dopantes, surtout dans un objectif d'amélioration des performances.

Pratiques excessives



Les pratiques transactionnelles excessives comme le trading présentent des similitudes avec les pratiques ludiques pathologiques.

Ces pratiques peuvent fragiliser des individus déjà vulnérables et imposent donc une certaine vigilance.

Exposition stressante au public



Certains métiers du secteur sont en relation continue avec le public (présentiel et téléphonique) en raison de leurs missions commerciales et de conseil.

Selon les derniers résultats issus de la cohorte CONSTANCES, les personnes connaissant une « exposition stressante au public » ont **un risque aggravé de conduites addictives avec des consommations d'alcool, de tabac et de cannabis.**

La crise sanitaire (COVID-19)



La crise sanitaire a aggravé les risques psychosociaux dans tous les secteurs, y compris le bancaire.

Pendant la période COVID, le télétravail est devenu quasiment la norme dans le secteur bancaire. **L'isolement et les conditions de travail associés au télétravail** peuvent constituer un facteur aggravant des conduites addictives.



— La détérioration des conditions de travail dans le secteur bancaire

En 2017, l'enquête sur « les risques psychosociaux, le stress et la souffrance au travail » dans les banques, sociétés financières et du crédit (hors Crédit Agricole et Caisses d'Épargne) pointe une détérioration des conditions de travail suite à 4 grandes causes :

- Un **alourdissement de la charge de travail**, aggravé par un rythme de travail croissant
- Une **Crainte grandissante pour l'emploi** attribuée à la montée du digital
- Une **augmentation de la pression émotionnelle** et de la confrontation avec des clients
- Le **manque de moyens humains et techniques** adéquats malgré un gain en autonomie

LES MOYENS DE PREVENTION

Comment prévenir les conduites addictives ?

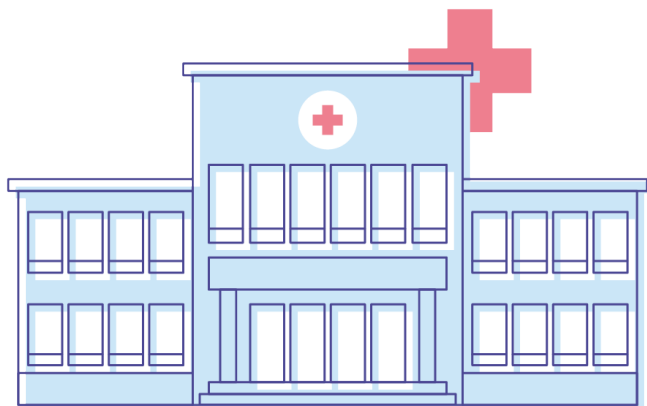
Les actions de prévention doivent concerner l'ensemble des travailleurs et l'absence d'effet protecteur de la catégorie socioprofessionnelle est aussi importante à diffuser.

Les services de santé et de prévention spécialisés

Les services de santé et de prévention interentreprises spécialisés dans la Banque (SSTIB) ont été créés par accord de branche du 20 avril 2012. **En 2022, il en existe deux : le SSTIB de Lille et le SSTIB de Marseille.**

Ces services de santé ont pour mission de répondre aux spécificités de la profession bancaire, en proposant **un suivi efficace (physique et mentale) des personnes concernées.**

Ils coopèrent avec les services de santé et de prévention (services autonomes, services interentreprises) sur certaines actions de prévention et participent à des réseaux addictologiques comme celui de la région des Hauts-de-France. Cette coopération est essentielle pour **coordonner et développer une politique globale de prévention des conduites addictives** au sein du secteur « Banques-Assurances ». En particulier concernant les risques liés aux RPS et au télétravail.



Les valeurs positives

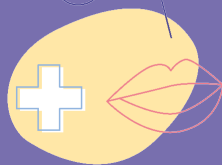
Les valeurs du secteur bancaire (**solidarité professionnelle, collectif de travail, dialogue social**) soulignées par l'Association Française des Banques (AFB) sont de véritables facteurs de protection contre le stress et les risques psycho-sociaux. **Ces valeurs doivent être encouragées dans les entreprises !**

Les progrès du secteur en matière de prévention

Comme en témoignent les trois actions ci-dessous, il existe déjà une volonté de de prévention adaptée à ce secteur :

- **L'accord de branche du 17 juin 2011** contre le harcèlement et la violence au travail dans le cadre des relations internes à l'entreprise
- La création de **l'Observatoire paritaire à la Banque de France**
- La mise en place de **services de santé et de prévention spécialisés** dans les entreprises bancaires (SSTIB)

En conclusion...



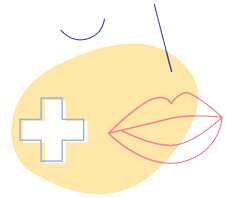
La prévention des conduites addictives en milieu bancaire présente de multiples bénéfices pour les entreprises. Elle contribue à maintenir les emplois et les compétences, à protéger la santé des salariés et ainsi à améliorer les performances.

Pour cela, les organisations professionnelles et les dirigeants du secteur bancaire doivent porter au sein de leurs entreprises des stratégies globales de prévention (collectives et incluant un repérage précoce).

Ces stratégies doivent s'inscrire dans le cadre d'un projet managérial intégrant qualité de vie au travail et performance des organisations. Enfin, les facteurs de risque de conduites addictives évoqués ici doivent être évalués plus précisément.

ILS PEUVENT VOUS AIDER

L'annuaire des acteurs compétents



Associations →

Cabinets de conseil →

Complémentaires santé →

Médecins du travail →

Organismes Publics →

Partenaires institutionnels →

Start-up →

Une question, un doute ?

Prenez rendez-vous avec votre Médecin du travail et son équipe. Ils sont là pour vous aider.

APPROFONDISSEZ LE SUJET

Avec ces fiches complémentaires

- Secteur agricole

quels sont les risques

et les moyens de prévention ?

5'



- Comment prévenir les

les conduites addictives

dans la fonction publique ?

5'



Toutes les fiches sont sur www.addictaide.fr/pro

UNE IDÉE DE FICHE, UN AVIS ?

On vous écoute !



Le Fonds Actions Addictions réunit tous les acteurs concernés par la lutte contre les addictions dans le but de développer des projets préventifs innovants. Le portail Addict'Aide Pro est dédié à la prévention des conduites addictives en milieu professionnel.

Tour Montparnasse • 33 avenue du Maine BP 119 • 75755 Paris Cedex 15
contact@addict-aide.org

Addict AIDE
LES ADDICTÉS EN MILIEU PROFESSIONNEL